

Présentation

L'école de natation proposée par les piscines de Quimper Bretagne Occidentale a pour objectif l'apprentissage de la natation pour le plus grand nombre. Elle s'adresse aux enfants à partir de 6 ans ou entrant en CP, et aux adultes.

Les enfants et les adultes bénéficient de cours d'apprentissage et de perfectionnement des différentes nages. Les cours se déroulent de septembre à juin, à l'exception des vacances scolaires, des jours fériés, des jours de compétitions et des périodes de vidange. Ils ont lieu une fois par semaine, sur un jour et un horaire fixes qui ne pourront être modifiés en cours d'année qu'après accord de la direction des piscines ou de son représentant.

Conditions d'inscription

L'inscription à un cours de l'école de natation est nominative. Il ne vous est pas permis de céder ou transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux. Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation, de moins d'un an, est obligatoire afin de valider définitivement votre inscription ou celle de votre enfant.

À l'issue d'un test de niveau (obligatoire), l'éducateur sportif détermine votre groupe (ou celui de votre enfant), avant l'inscription sur les listes. Si le groupe que vous avez choisi est complet, il vous sera automatiquement proposé un autre jour et un autre horaire. En dernier recours, vous serez inscrit sur une liste d'attente.

Muni de votre bulletin d'inscription, validé par l'éducateur sportif, vous pouvez alors procéder au paiement des cours en espèces, carte de crédit, chèque bancaire, chèque vacances, coupons Sport. Si vous bénéficiez d'une prise en charge de votre comité d'entreprise, nous vous invitons à vous rapprocher de l'accueil, qui vous indiquera les conditions d'acceptation. Votre inscription n'est effective qu'après paiement des sommes dues. Aucun dossier incomplet ne pourra être accepté.

Les conditions générales d'inscription des piscines de Quimper Bretagne Occidentale sont réputées connues et acceptées dès le paiement et quel que soit le mode de paiement (chèque, carte bancaire ou espèces).

Les tarifs 2018/2019 * (de septembre 2018 à août 2019)

les tarifs sont donnés à titre indicatif, sous réserve de validation par le conseil communautaire :

- 205 € pour la session du 24 septembre 2018 au 28 juin 2019,
- 184,50 € pour une inscription complémentaire annuelle (dans le cas de 2 inscriptions ou plus d'une même famille pour une activité annuelle).

L'inscription à l'école de natation est définitive. En cas d'absence ou d'abandon, les frais d'inscription restent intégralement acquis aux piscines de Quimper Bretagne Occidentale.

Modification / annulation / interruption d'un programme

En cas d'annulation, modification ou interruption d'un programme :

> Du fait des piscines de Quimper Bretagne Occidentale
La direction des piscines de Quimper Bretagne Occidentale peut être contrainte de devoir modifier, annuler ou interrompre les leçons de natation :

- si le nombre minimum de participants n'est pas atteint,
- si les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas de force majeure (problèmes techniques, etc...),
- pour un motif d'intérêt général.

La direction des piscines de Quimper Bretagne Occidentale vous proposera une solution de rattrapage si cela est possible.

Si les solutions proposées ne vous conviennent pas, Quimper Bretagne Occidentale procédera au remboursement des sommes déjà versées, pour une annulation intervenant avant le début de votre programme. Pour l'interruption d'un programme en cours, Quimper Bretagne Occidentale remboursera les sommes déjà versées au prorata du temps restant à réaliser.

> De votre part

Dans tous les cas, la direction des piscines de Quimper Bretagne Occidentale ne procédera à aucun remboursement des sommes déjà versées. De la même façon, les séances non réalisées ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement, ni rattrapage.

Toutefois, l'interruption définitive d'une session pour raisons médicales pourra donner lieu à remboursement sur présentation d'un certificat médical, et après étude de la situation par la direction des piscines. Toujours pour raisons médicales, des cours de rattrapage pourront être proposés en cas d'interruption temporaire d'une session. Toutes ces demandes (remboursement ou rattrapage) doivent être faites par courrier à :

Monsieur le Président de Quimper Bretagne Occidentale – Service des piscines – 159 boulevard de Creac'h Gwen – 29000 Quimper

Rappel du règlement intérieur

Le port d'un short, caleçon de bain et bermuda est interdit. La douche savonnée et le passage dans le pédiluve sont obligatoires.

Le port d'un bonnet de bain est obligatoire.

Des casiers fermés à clés sont mis à votre disposition dans les vestiaires.

La direction décline toute responsabilité en cas de dégradation ou de vol de vos effets personnels. Il est interdit de pénétrer sur les bords du bassin sans y avoir été autorisé par les éducateurs sportifs.

Il est interdit de courir, de crier et de pousser les autres baigneurs dans l'eau. Pour des raisons de sécurité, l'apnée est interdite.

En acquittant le droit d'entrée, les usagers sont considérés comme ayant pris connaissance et ayant accepté le présent règlement.

Le règlement intérieur est consultable à l'entrée des piscines de Quimper Bretagne Occidentale.

Responsabilités

Les usagers sont responsables :

- de tout accident ou incident qu'ils pourraient subir ou causer à un tiers du fait de l'inobservation du règlement intérieur dont ils attestent avoir pris connaissance, des consignes de sécurité dictées par les éducateurs sportifs et l'ensemble du personnel des piscines,
- de tous les dommages ou dégradations qu'ils pourraient causer par leurs faits et gestes.

Quimper Bretagne Occidentale décline toute responsabilité en cas :

- d'accidents liés au non-respect du règlement intérieur, des consignes de sécurité ou à la suite de l'utilisation des installations en dehors des cours dispensés dans le cadre de l'école de natation,
- de perte, de vol ou de dégradation d'objets de toute nature appartenant aux usagers.

Relations usagers

Pour toute demande particulière liée à l'école de natation, n'hésitez pas à solliciter l'équipe des piscines de Quimper Bretagne Occidentale. Pour toute demande de renseignement vous pouvez contacter aux heures d'ouverture au public, l'accueil d'aquarive au 02 98 52 00 15 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : aquarive@quimper.bzh. Toute correspondance doit être adressée à : Monsieur le Président de Quimper Bretagne Occidentale – Service des piscines – 159 boulevard de Creac'h Gwen – 29000 Quimper

Informatique et libertés

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à inscrire les usagers dans un cours de natation en fonction de leur âge et de leur niveau. Le destinataire des données est le Service piscines de Quimper Bretagne Occidentale. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

Monsieur le Président de Quimper Bretagne Occidentale – Service des piscines - 159 boulevard de Creac'h Gwen – 29000 Quimper

Piscine de Kerlan Vian

47 avenue des Oiseaux - 29000 Quimper

Tél. 02 98 55 39 30

Renseignements et informations

tél. 02 98 52 00 15 / courriel : aquarive@quimper.bzh

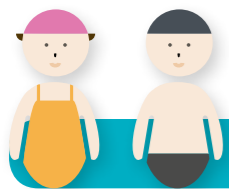
www.quimper-bretagne-occidentale.bzh

École de natation

Session 2018/2019
Cours adultes/enfants

Piscines de

 QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL



Cours enfants

Niveaux	Pré-requis	Objectifs attendus *	Jours	Horaires	Inscriptions
Familiarisation	• pas de tête dans l'eau	• allongement ventral et dorsal • propulsion - immersion	mercredi	14h15 à 14h55	lundi 10 sept. Aqarive 18h-20h
Apprentissage 1 ^{er} niveau	• tête dans l'eau	• propulsion ventrale et dorsale • découverte brasse et dos • saut et déplacement en grande profondeur	lundi mardi mercredi vendredi	18h05 à 18h45 17h15 à 17h55 17h15 à 17h55 18h05 à 18h45	lundi 10 sept. Aqarive 18h-20h
Apprentissage 2 ^e niveau	• étoile ventrale • étoile dorsale • propulsion sur quelques mètres	• brasse et dos (mécanique) • propulsion dans le grand bassin	lundi mardi mercredi mercredi jeudi samedi	17h15 à 17h55 18h05 à 18h45 15h45 à 16h25 16h30 à 17h10 18h00 à 18h40 17h15 à 17h55 13h30 à 14h10	lundi 10 sept. Aqarive 18h-20h
Renforcement	• brasse et dos dans le grand bassin (mécanique non acquise)	• mécanique brasse et dos acquise • découverte crawl • début plongeon	lundi mardi mercredi mercredi jeudi vendredi vendredi samedi	17h15 à 17h55 18h05 à 18h45 16h30 à 17h10 17h15 à 17h55 17h15 à 17h55 17h15 à 17h55 18h05 à 18h45 10h00 à 10h40	mardi 11 sept. Aqarive 18h-20h
Perfectionnement 1 ^{er} niveau	• 25 m brasse • 25 m dos (mécanique acquise)	• maîtrise de la brasse coulée et du dos • début du crawl	mardi mercredi jeudi vendredi	17h15 à 17h55 17h15 à 17h55 18h05 à 18h45 17h15 à 17h55	mardi 11 sept. Aqarive 18h-20h
Perfectionnement 2 ^e niveau	• 25 m brasse coulée • 25 m dos crawlé • crawl non acquis	• maîtrise des 3 nages • découverte papillon • plongeurs	mardi mardi mercredi mercredi mercredi jeudi vendredi	17h15 à 17h55 18h05 à 18h45 14h15 à 14h55 15h00 à 15h40 15h45 à 16h25 18h05 à 18h45 17h15 à 17h55	jeudi 13 sept. Aqarive 18h-20h
Perfectionnement 3 ^e niveau	• maîtrise des 3 nages • début papillon	• maîtrise des 4 nages • virages • plongeurs	mercredi	15h00 à 15h40	jeudi 13 sept. Aqarive 18h-20h

* : il est entendu par "objectif attendu", l'évolution de l'enfant au travers des leçons de natation pour pouvoir changer de niveau l'année suivante. Cette évolution peut varier en fonction des capacités, de la sensibilité, de la réceptivité et de l'assiduité de l'enfant au cours.

Rappel dates des vacances scolaires

- vacances de la Toussaint
du samedi 20 octobre au lundi 4 novembre 2018
- vacances de Noël
du samedi 22 décembre 2018 au lundi 6 janvier 2019
- vacances d'hiver
du samedi 9 au lundi 24 février 2019
- vacances de printemps
du samedi 6 au lundi 22 avril 2019

TEST OBLIGATOIRE

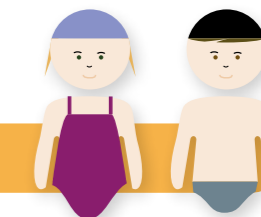
Pour les personnes **actuellement en cours** :

- du 18 au 29 juin 2018,
à la piscine de Kerlan Vian

Pour de **nouvelles inscriptions** :

- du 9 juillet au 31 août 2018, à la piscine Aqarive, aux horaires d'ouverture au public

Cours adultes



Niveaux	Pré-requis	Objectifs attendus	Jours	Horaires	Inscriptions
Apprentissage 1 ^{er} niveau	• tête dans l'eau	• propulsion ventrale et dorsale • découverte brasse et dos	lundi	18h50 à 19h30	jeudi 13 sept. Aqarive 18h-20h
Apprentissage 2 ^e niveau	• étoile ventrale • étoile dorsale • propulsion sur quelques mètres	• brasse et dos (mécanique) • propulsion dans le grand bassin	vendredi	18h50 à 19h30	
Perfectionnement 1 ^{er} niveau	• 25 m brasse • 25 m dos (mécanique acquise)	• maîtrise de la brasse coulée et du dos • début du crawl	lundi vendredi	18h05 à 18h45 18h50 à 19h30	
Perfectionnement 2 ^e niveau	• 25 m brasse coulée • 25 m dos crawlé • crawl non acquis	• maîtrise des 3 nages • découverte papillon • plongeurs	mercredi jeudi	18h00 à 18h40 18h50 à 19h30	
Perfectionnement 3 ^e niveau	• maîtrise des 3 nages • début papillon	• maîtrise des 4 nages • virages • plongeurs	vendredi	18h05 à 18h45	

Informations générales

Session annuelle du 24 septembre 2018 au 28 juin 2019

- cours de 40 minutes
- une fois par semaine (sauf vacances et jours fériés)

Conditions d'inscriptions

- Enfants à partir de 6 ans ou entrant en CP
- **Test obligatoire** avant inscription (y compris pour les adultes)
- **Certificat médical obligatoire**

Quelques règles de fonctionnement

- Par mesure d'hygiène, il faut retirer ses chaussures en arrivant dans les vestiaires, même pour les parents qui accompagnent leurs enfants pour se changer,
- La douche savonnée avant d'arriver sur le bassin est obligatoire,
- **Le bonnet de bain est obligatoire.**

LES TARIFS 2018/2019*

(de septembre 2018 à août 2019)

- 205 € la session de septembre à juin
- 184,50 € pour une inscription complémentaire annuelle

Modes de paiement acceptés : espèces, chèques, carte bancaire, chèques vacances, passeport ALVAC.

Inscriptions et paiements

les lundi 10, mardi 11 et jeudi 13 septembre 2018 de 18h à 20h piscine Aqarive

Plusieurs inscriptions? se rapprocher de l'accueil d'Aqarive

Pas de test le jour des inscriptions

Début des cours semaine du 24 au 28 septembre 2018

* Sous réserve de validation par le conseil communautaire